

texte, proprement dit, se compose de 264 pages, d'une écriture fine et serrée, que je croirais être celle de l'auteur lui-même si la différence d'orthographe avec laquelle son nom est reproduit, à quelques lignes de distance seulement, et d'assez nombreuses incorrections, ne me laissaient du doute à cet égard.

Le deuxième volume, comportant 177 feuilles (354 pages) contient principalement des pièces justificatives, dont la plus ancienne porte la date de 1118, la plus récente celle de 1754. — Ce volume sort évidemment de la main d'un copiste, assez malhabile et encore plus négligent.

On lit dans *l'Avertissement*, qui figure en tête de l'ouvrage : « Ces mémoires doivent contenir cinq parties, et si l'on ne donne « au public que les trois premières, c'est que l'auteur, outre les « instructions qu'il a pu recueillir pour les deux dernières, at- « tend des secours capables d'enrichir son ouvrage. » Suit un appel, fait par l'auteur, aux seigneurs possesseurs des châteaux et des fiefs, aux curés, aux administrateurs des villes et des bourgs, aux savants, et même aux simples curieux, ses compatriotes, de lui adresser les renseignements qu'ils peuvent posséder sur la topographie, l'administration, l'industrie et le commerce de la province, ces documens devant fournir le sujet de la 4^e et de la 5^e partie de son livre.

La première partie se compose de quatorze chapitres, dont voici les titres : Avant-propos. — Des peuples qui occupoient le territoire du Beaujollois et les cantons voisins du temps des Romains; — Des peuples qui occupoient le territoire du Beaujollois et les provinces voisines, sous les rois de France de la première et de la seconde race. — Preuves sur l'origine de la maison de Beaujeu, tirées des auteurs anciens et modernes. — Réfutation des autorités citées sur l'origine des premiers seigneurs de Beaujeu. — Sentiment le plus vraisemblable sur l'origine des premiers seigneurs de Beaujeu. — Depuis quel temps le Beaujollois forme un état séparé sous le nom de Province, et de quels territoires il a été formé. — Dans quel temps les seigneurs de Beaujeu ont pris titres de sire et de baron. — Du château de Beaujeu. — De la situation et des confins du Beaujol-